

## Conseil d'arrondissement du 04/11/2019

### Vœu proposé par les élus du groupe PCF relatif au service public fiscal, financier et foncier

Considérant le plan de restructuration du réseau territorial des trésoreries, présenté au mois de juin 2019 par le Ministre de l'économie et des finances, qui prévoit notamment une baisse du nombre des services d'accueil et qui engendrerait des suppressions de postes, soit 2500 à 3000 à Paris ;

Considérant que le recours aux services dématérialisés ne peut remplacer le travail efficace des agent·e·s du service public, notamment pour les publics fragiles ou âgés, qui n'ont pas accès facilement aux outils numériques ;

Considérant l'inquiétude exprimée par le Défenseur des droits, dans son rapport de janvier 2019, sur « le recul des services publics, source de défiance, d'inégalités et de mise en cause des droits » ;

Considérant qu'il est prévu qu'à partir de juillet 2020, les horaires et jours d'ouverture au public seront réduits à Paris dans les centres des finances publiques ;

Considérant qu'à compter de la même période, les dépôts en numéraire se feront exclusivement dans les bureaux de tabac, ce qui pose question, notamment sur la compétence et la confidentialité ;

Considérant que se développe le principe de l'accueil uniquement sur rendez-vous, pour informer et accompagner le public dans ses démarches, au lieu de privilégier l'accueil physique ;

Considérant que les services publics locaux sont des biens communs, socle d'une société solidaire et que leur maintien et leur développement sont la garantie de l'égalité d'accès au droit ;

Considérant que le projet du Gouvernement restreint, voire supprime, la possibilité au Trésor public d'héberger des régies attachées à des collectivités locales ou à leurs « satellites » ;

Considérant que le consentement à l'impôt, socle du pacte républicain et de la cohésion sociale, n'est possible que si le système de collecte de l'impôt et de contrôle fiscal est efficace et transparent ;

Considérant que de nombreuses communes et collectivités ont voté des motions pour s'opposer à ce projet qui consacre une nouvelle régression des services publics ;

**Nous demandons à la Maire de Paris d'intervenir auprès du Ministre des Finances afin de soutenir le maintien des emplois de ces agents de service public de proximité mis à mal à Paris, s'agissant notamment, pour rappel, de :**

- **La suppression d'une vingtaine de bureaux de poste remplacées par des points relais dans des commerces de proximité, avec un point contact prévu pour 20 000 habitants ; le maillage postal pour Paris, fait état de développement des « poste-relais » essentiellement en partenariat avec l'enseigne Franprix, qui n'a aucune vocation de service public**
- **La fermeture de services hospitaliers de la AP PH, dont un millier de lits en médecine gériatrique, le doublement du nombre de passage aux urgences en vingt-ans ; ce service étant devenu un lieu de détresse sociale ;**
- **La disparition des bureaux d'accueil de la sécurité sociale entre 2012 et 2019 qui s'est traduite par la perte de plus de 1000 agents au sein de ces services. En 2020, il ne devrait rester que neuf agences d'accueil pour 2,5 millions d'assurés sociaux parisiens.**